

**20^{ème} REUNION DU GROUPE REGIONAL AFRICAIN DE L'UIM
ALGER 31 Mai au 03 Juin 2015**

L'an 2015, du 31 Mai au 02 Juin, s'est tenue à Alger la 20^{ème} Rencontre Annuelle du Groupe Régional Africain de l'Union Internationale des Magistrats, organisée par le Syndicat National des Magistrats d'Algérie autour du thème central intitulé :

« LUTTE ANTITERRORISTE ET DROITS DE L'HOMME »

RECOMMANDATIONS

Les magistrats des pays participants à la rencontre, après débats et échanges fructueux, ont formulé les recommandations suivantes :

- 1- le renforcement du contrôle du pouvoir judiciaire, garant des droits et libertés fondamentaux, sur les mesures restrictives, en vue de concilier la nécessité du combat contre le terrorisme avec les exigences des droits de l'homme ;
- 2- le renforcement de la coopération qui nécessite une meilleure organisation et une sélection rigoureuse des demandes d'extradition en vue d'en assurer les chances de succès ;

3- la création de cadres d'échanges et de concertation entre les différents acteurs impliqués dans la lutte, tant au niveau national, sous-régional, régional et international, en vue de rendre les dispositifs plus performants ;

4- pour le Groupe Africain de l'UIM, il est essentiel que les États s'engagent à criminaliser certains comportements. Sur ce point, considérant que le paiement de rançon aux terroristes est une des formes de financement du terrorisme, le groupe recommande avec insistance son incrimination par la communauté internationale ;

5- la création des juridictions spécialisées dans les domaines du terrorisme et du crime organisé, tels, la cybercriminalité, le trafic de drogues ;

6- la création de structures nationales de lutte contre le terrorisme ainsi que leur dotation et équipement à la dimension de l'enjeu de la menace ;

7- l'harmonisation des dispositifs et la coordination des actions de lutte au niveau national, en encourageant une approche régionale dans l'élaboration et la mise en œuvre des instruments internationaux ;

8- la conception et la mise en œuvre, aux plans sous régional, régional et international, de mécanismes permettant de dépasser les blocages découlant des frontières, en vue d'une application efficiente des outils de coopération judiciaire, en encourageant la mise en place des plates formes judiciaires.

9- l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'action contre le terrorisme clairement défini, par un groupe de travail multidisciplinaire ;

10- le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans les poursuites, par le perfectionnement régulier, la spécialisation et la formation continue ;

11- la prise de mesures visant à garantir les droits des victimes d'actes terroristes.

12- Le Groupe Africain enregistre les résultats de la réconciliation en Algérie et estime que cette expérience est un modèle de référence en la matière qui a été initié par le Président de la République, Monsieur Abdel Aziz Boutéflika dit Abdel Kader El Mali.

En dernier lieu le Groupe Africain insiste auprès de la Présidence et du Secrétariat Général de l'UIM afin que les présentes recommandations soient portées au niveau des instances compétentes de la communauté internationale.

Les délégations remercient et félicitent les frères d'Algérie, à travers Monsieur Djamel Aidouni, Président du SNMA pour la parfaite organisation de la rencontre et pour avoir créé un excellent cadre d'échanges.

Le Groupe apprécie et reste sensible à la chaleur de l'accueil qui n'est point une surprise pour qui connaît la capacité du grand peuple Algérien et son hospitalité légendaire.

Alger, le 2 Juin 2015.

20th MEETING OF THE AFRICAN REGIONAL GROUP OF THE IAJ

ALGIERS, 31 MAY TO 3 JUNE 2015

The year 2015, from 31st May to 2nd June, in Algiers, the 20th Meeting of the African Regional Group of the IAJ took place under the organisation of the *Syndicat National des Magistrats d'Algérie* ; following topic was debated:

« THE FIGHT AGAINST TERRORISM AND HUMAN RIGHTS »

RECOMMENDATIONS

Judges and Prosecutors of the countries participating in the meeting, after profitable debates and exchanges, made the following recommendations:

- 1- That the judiciary should have more power to ensure that there is a balance between the need to combat terrorism and the respect for human rights.
- 2- There should be co-operation between nations to ensure effective and efficient handling of extradition requests.
- 3- Creation of networks for communication and dialogue between stakeholders in order to ensure that the fight against terrorism is coordinated at national, sub-regional, regional and international level.
- 4- The payment of ransom should be penalised because it is an essential source of income for terrorists.
- 5- Specialised courts dealing with terrorism, organised crime, drug trafficking and cybercrime should be created.
- 6- National structures for the fight against terrorism should be created.

7- Legal instruments should be implemented.

8- Effective cross-border mechanism should be set-up and implemented to prevent cross border terrorist attacks.

9- Developing an action plan against terrorism, through a multidisciplinary working group.

10- Improving the capacity of actors involved in the prosecution of these kind of crimes through specialization and continuous training.

11- Adoption of measures aimed at guaranteeing the rights of victims of terrorist acts.

12- The African Group takes note of the results of the reconciliation in Algeria and estimates that this experiment is a model of reference in this matter, which was initiated by the President of the Republic, Mr Abdel Aziz Boutéflika, also known as Abdel Kader El Mali.

Lastly the African Group insists with the Presidency and the Secretariat-General of the IAJ that present recommendations be carried on at the level of competent authorities of the international community.

The delegations thank and congratulate brothers of Algeria, through Mr Djamel Aidouni, President of the SNMA for the perfect organization of the meeting and for having created an excellent environment for exchanges.

The Group appreciates and remains sensitive to the warmth of the reception, which is not a surprise for those who know the capacity of the great Algerian people and his legendary hospitality.

Algiers, 2nd June 2015.